



# Flash Informations Consultants/ Formateurs

3 JANVIER 2016

NUMÉRO SPECIAL « NOUVELLE ANNEE 2017 »

« **Assurez-vous de ne pas perdre les informations essentielles de notre métiers !** », rejoignez la **CSFC !**

Gardez à l'esprit les

informations suivantes :

- Le flash synthétise l'actualité.
- Les adhérents accèdent aux documents détaillés.

## Prochaine réunion

### ILE DE FRANCE

AG de rentrée

**le 24/01/2017**

**à l'AGECA,**

177 rue de Charenton

75011 Paris (Métro

Alexandre Dumas)

Contactez-nous, via

[csfc-idf@gmail.com](mailto:csfc-idf@gmail.com)

## UNE ANNEE SOUS LE SIGNE DE LA QUALITE

**2016** aura été marquée par plusieurs transitions entre systèmes (pour la Formation), normes (pour le Conseil, notamment) et acteurs (pour les OPCA et les Régions, notamment) ; de quoi déstabiliser sinon la profession, du moins un grand nombre de nos collègues.

Toute cette année écoulée, la CSFC a pris sa part dans la construction des réponses nécessaires : participation aux travaux **d'AFNOR Normalisation**, benchmark attentif sur la constitution de la liste des organismes certificateurs par le CNEFOP et choix de partenariats pour la conformité au Décret du 30 juin 2015 (en particulier avec **I-CERT** et **AFNOR Certification**), mise en route d'un travail de complément de la **Charte de qualité et de déontologie** de la CSFC et de « portage » de celle-ci jusqu'au **référencement** des principaux OPCA, et de construction, à terme, d'une certification, ouverte aux personnes, ayant pour horizon les **nouvelles normes ISO à l'horizon 2019...**

**2017** nous amènera à continuer cet effort, à l'amplifier avec vous et à consolider la profession dans ce mouvement. Mais ce défi de la qualité prendra encore d'autres formes : le déploiement de la nouvelle norme ISO 20700 sur le Consulting va renforcer la dimension déontologique de notre action syndicale en donnant des bases à la résorption des conflits d'intérêts et à l'approche RSE de nos missions.

- C'est une chance pour être **plus et mieux présents sur le marché des entreprises**, qui demeure le principal (*et pour lequel l'Etat et les Conseils régionaux, notamment en Ile de France, vont accroître leur soutien, en particulier pour les PME*).
- C'est une confortation de notre vision du devenir de la profession appelée à occuper de plus en plus **l'ensemble de la chaîne de valeurs** de l'accompagnement des transformations des entreprises et des compétences du management, des salariés en place et de ceux qui les rejoindront.
- Et pour la Formation, au sens classique du terme, l'actualité, ce sera l'ouverture, dès cette semaine, du **dispositif DATA DOCK**, mis en place par les OPCA, de façon concertée entre eux et avec les acteurs du CNEFOP, du COPANEF et du FPSSP (*dont le rapprochement est en cours*), pour le référencement des O.F. répondant aux critères de qualité des dits OPCA.

**Sur toutes ces questions, il va de soi que la CSFC sera en mesure de vous proposer tant des échanges en réunions que des séances à distance.**

**A BIENTÔT DONC !**

- **STRATEGIE COORDONNEES EMPLOI, ORIENTATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (SCEOFP) :EN REGION :**

Désormais, Etat et Région sont appelés à mettre en œuvre de façon concertée leurs politiques en la matière, et en les articulant au « *schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de la Région* » ; ce qui devra être facilité en Ile de France par le fait que c'est le même Vice-Président du C (Jérôme Chartier) qui s'occupe de Formation, d'Emploi et de Développement économique.

**La commission emploi du CREFOP** (où pour la première fois la CSFC va pouvoir siéger, grâce à l'UNAPL) assurera la coordination des acteurs du Service Public de l'Emploi en fonction de cette stratégie coordonnée en matière d'emploi, d'orientation et de formation professionnelle, en veillant à la complémentarité et à la coordination de l'action des différents intervenants, notamment les Missions Locales, les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), Cap emploi et les Maisons de l'Emploi, ainsi que la mise en œuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT) , sans préjudice des prérogatives de Pôle emploi.

- **LA PREFECTURE DE REGION ET LA CCI ILE DE FRANCE** ont conclu cet automne une convention dont plusieurs axes nous intéressent :

- **contribuer à la diffusion de l'innovation**, en particulier auprès des PME, en poursuivant la stratégie de mise en réseaux autour de filières et de clusters, en accompagnant les entreprises dans la transformation numérique, et plus largement les mutations économiques ;
- **faciliter l'accès des TPE et PME** aux opportunités que constituent les chantiers du « réseau express » du Grand-Paris ;
- contribuer à la formation et à la formation professionnelle des jeunes, des salariées ou demandeurs d'emploi en reconversion, des cadres et dirigeants afin notamment **d'accompagner les mutations économiques**.

- **PRENDRE PLACE DANS LE « DATADOCK » :**

- Pour répondre aux 6 critères qualité du décret, les 20 OPCA ont défini **21 indicateurs communs**. Chaque financeur pourra les compléter et constituer son propre « *catalogue de référence* », à disposition des entreprises et des salariés dont ils financent les formations.

- Pour ce faire, les 20 OPCA ont mis au point **une Base de données unique et commune, le DATADOCK**, dans laquelle chaque organisme de formation viendra saisir les éléments le concernant et les preuves de sa conformité aux critères imposés par la loi. Une fois le contrôle de conformité des pièces réalisé, chaque financeur pourra alors décider de référencer cet OF.

- **Les organismes de formation certifiés** par un organisme référencé par le CNEFOP devront également saisir dans DATADOCK, mais ils n'auront pas à fournir les éléments de preuve correspondant aux 21 indicateurs, mais simplement fournir la preuve de leur certification.

- **« DOKELIO » :**

Et n'oublions pas de consulter l'outil d'information du CARIF-OREF Ile de France, **Défi métiers**, et de nous y inscrire : <https://dokelio-idf.fr/>